

Manuel d'utilisation de l'application de gestion des certificats verts



À destination des producteurs > 10 kW, des fournisseurs,
des gestionnaires de réseaux et des intermédiaires

<https://certificatsverts.wallonie.be>

Table des matières

1	Connexion	4
1.1	Comment se connecter ?	4
1.2	Vous avez oublié votre mot de passe ?	5
1.3	Votre identification a échoué ?	5
2	Première connexion.....	6
3	Les bandeaux.....	6
3.1	Aide	7
3.2	Se déconnecter	7
4	Données du profil	8
4.1	Modifier son profil	8
4.2	Modifier les informations du profil	8
5	Les comptes-titres	9
5.1	État des comptes-titres et extraits de compte	10
6	Sites de production.....	11
6.1	Faire un relevé d'index	12
6.2	Liste et historique des relevés d'index	15
6.3	Statuts du relevé d'index	16
7	Transactions.....	17
7.1	Effectuer une transaction de vente	17
7.2	Effectuer une vente de GO internationale	20
7.3	Pour les fournisseurs : effectuer une annulation de CV	21
7.4	Pour les fournisseurs : effectuer une annulation de GO	22
7.5	Statuts de paiement	23
7.6	Types de transactions.....	23
8	LGO	24
8.1	Validité	24
8.2	Négociation	24
8.3	Octroi des GO	24
8.4	La vente de GO	24
8.5	Les statuts de ventes des GO internationales	25

Le but de ce manuel est de vous guider pas à pas dans l'utilisation du site web <https://certificatsverts.wallonie.be> et de vous donner les informations nécessaires à la bonne compréhension des données renseignées.

Ce site web vous offre la possibilité :

- d'effectuer vos relevés d'index pour recevoir des certificats verts ;
- de vendre vos certificats verts ;
- de consulter l'historique de vos relevés d'index et de vos transactions ;
- de consulter le solde de vos comptes-titres.

1 Connexion¹

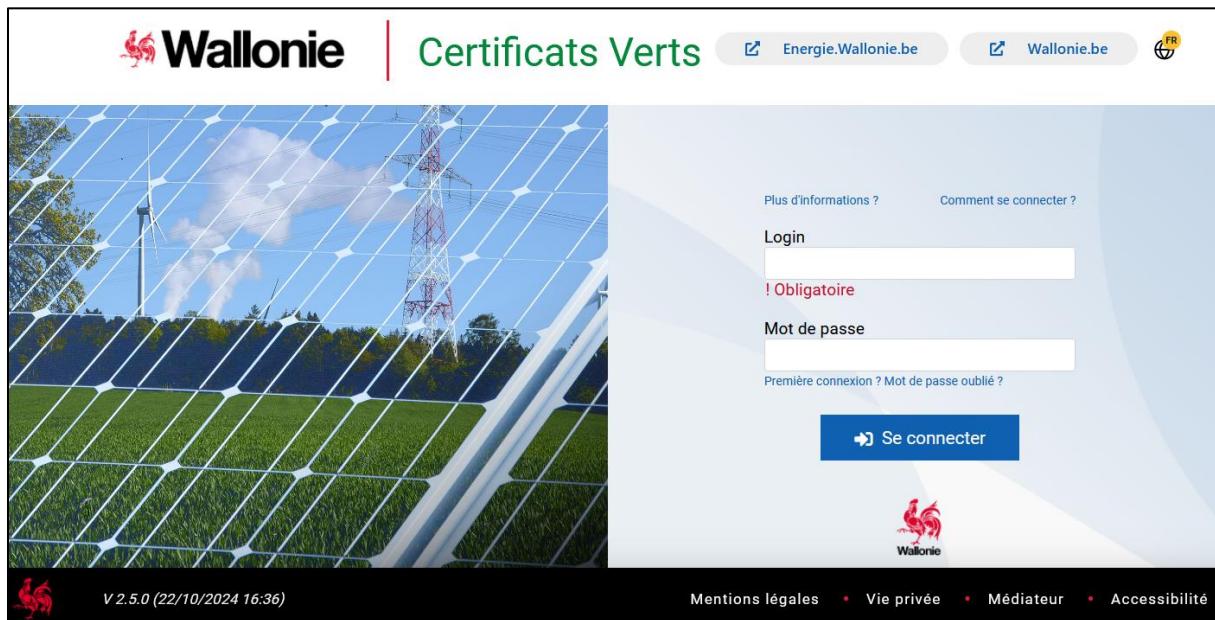
1.1 Comment se connecter ?

Rendez-vous sur la page internet : <https://certificatsverts.wallonie.be>

Inscrivez votre identifiant et votre mot de passe en veillant à respecter rigoureusement les minuscules et majuscules sans faire d'espace en fin de frappe et cliquez sur « **Se connecter** » pour accéder à la page d'accueil.

Lors de la première connexion, vous devez cliquer sur « **Première connexion ? Mot de passe oublié ?** » afin de configurer votre mot de passe.

L'adresse courriel à renseigner est celle reprise dans votre formulaire de demande de réservation ou le formulaire d'ouverture de compte.



Présentation de la page d'identification

- Le menu « Langue » en haut à droite vous permet d'utiliser le site web en français ou en allemand.
- Les deux liens vous dirigent soit sur le site energie.wallonie.be où plusieurs informations sont transmises soit sur le site général de wallonie.be

¹ Vos codes d'accès sont strictement personnels et confidentiels. En cas de transmission à un tiers, l'Administration ne pourra être tenu responsable des conséquences.

1.2 Vous avez oublié votre mot de passe ?

Cliquez sur « Première connexion ? Mot de passe oublié ? »

À la fenêtre suivante, inscrivez votre identifiant et votre adresse courriel² avant de cliquer sur « Envoyer ».

Vous recevrez sur votre boîte de courrier électronique (e-mail) la procédure pour configurer un nouveau mot de passe.

1.3 Votre identification a échoué ?

Si l'identification échoue après avoir respecté les conseils du point 1.1 et 1.2 et après vérification que l'adresse courriel indiquée est identique à celle de la demande de réservation ou de votre formulaire d'ouverture de compte, alors contactez l'Administration via l'adresse courriel certificatsverts@spw.wallonie.be en renseignant le numéro de site et de compte dans l'objet du courriel.



² Par mesure de sécurité, vous devez utiliser l'adresse courriel renseignée à l'Administration via le formulaire de réservation. Si vous n'avez pas encore renseigné d'adresse courriel, contactez nos services au 1718 ou via l'adresse de courriel certificatsverts@spw.wallonie.be

2 Première connexion

Lors de votre première connexion, vous êtes invité à lire et à accepter les conditions générales d'utilisation du service³.

Conditions générales

Pour continuer, vous devez accepter les conditions générales disponibles ci-dessous.
Sur toutes les pages de ce site, un bouton aide ⓘ vous permet de trouver une aide spécifique à la page consultée, d'accéder au sommaire de l'aide en ligne et aux coordonnées d'une personne de contact.

Conditions générales

Je n'accepte pas les conditions générales J'accepte les conditions générales

Il vous est également demandé de changer votre mot de passe pour des raisons de sécurité.

Après confirmation de votre nouveau mot de passe et de votre adresse courriel, cliquez sur « Valider ».

3 Les bandeaux

Sur la gauche de la page se trouve le raccourci vous permettant de naviguer vers les encodages ou les ventes de CV.



³ Vous serez de nouveau amenés à lire et à accepter celles-ci en cas de modification par l'Administration.

Le menu supérieur permet d'accéder aux différentes fonctionnalités :

The screenshot shows the top navigation bar of a web application. On the left is the logo 'Wallonie' with a red rooster icon. To its right is the text 'Certificats Verts' and a small link 'Accueil'. Below the main bar is a secondary navigation bar with four items: 'Accueil', 'Mes sites de production', 'Mes relevés d'index', and 'Comptes-titres et transactions'.

3.1 Aide

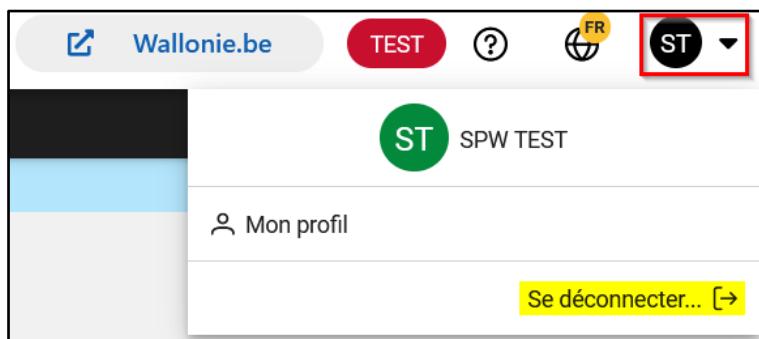
Une aide est à votre disposition. Pour la consulter, cliquez sur le point d'interrogation situé en haut à droite de l'écran.



Lorsque vous cliquez sur l'aide, un menu déroulant s'affiche et vous pouvez directement accéder aux explications de toutes les fonctionnalités.

3.2 Se déconnecter

Pour quitter, il vous suffit de cliquer sur la flèche en haut à droite puis sur « **Se déconnecter** ».



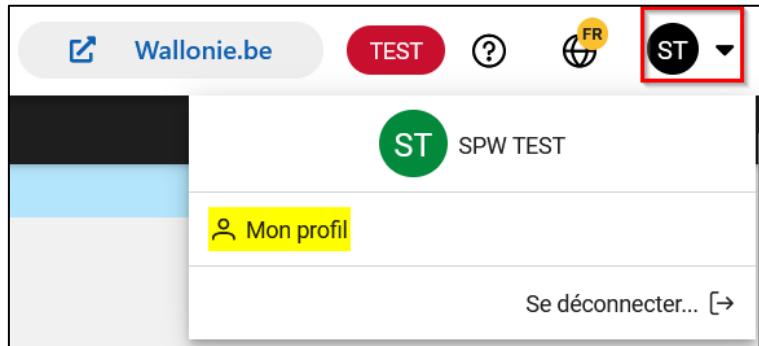
Par mesure de sécurité, une déconnexion automatique peut se produire, vous amenant à devoir de nouveau vous identifier en cas d'inactivité trop longue. Un message vous informera que votre session a expiré.

Cliquez sur « Identification » pour vous connectez à nouveau.

4 Données du profil

4.1 Modifier son profil

En haut à droite, vous pouvez cliquer sur la flèche et ensuite sur « Mon profil ».



4.2 Modifier les informations du profil

Vous pouvez modifier les informations suivantes :

- Adresse courriel du compte utilisateur lié à l'identifiant
- Téléphone
- Langue
- Mot de passe

Lorsque vous avez modifié l'information, cliquez sur « **Valider** ». Un message vous confirmera que la modification a eu lieu.

Pour changer le contact principal⁴ ainsi que ses coordonnées, l'adresse postale, les mandataires⁵ et les coordonnées bancaires du compte, vous devez impérativement remplir le formulaire⁶ ad-hoc :

<https://energie.wallonie.be/fr/formulaires-en-cas-de-modification-de-compte.html?IDC=10277&IDD=136008>

<https://energie.wallonie.be/fr/comment-mettre-a-jour-mes-coordonnees-bancaires-pour-la-vente-de-certificats-verts-a-elia.html?IDC=9793&IDD=136293>

⁴ Titulaire, personne physique ou morale, des comptes-titres de certificats verts et/ou de garanties d'origine.

⁵ Personne(s) mandatée(s) pour la gestion des comptes-titres et du(es) site(s) de production. Seules les personnes mandatées disposent de codes d'accès à <https://certificatsverts.wallonie.be>.

⁶ Les formulaires sont disponibles sur notre site internet www.energie.wallonie.be

5 Les comptes-titres

Sur le menu supérieur de la première ligne, l'onglet « **comptes-titres et transactions** » reprend la liste des comptes-titres.

Nom	Type de compte-titre	Solde	Disponible
CV-Courant	CV-Courant	10	10
CV-Courant secondaire	CV-Courant secondaire	0	0
LGO-Courant	LGO-Courant	10	10

Vous pouvez réaliser une transaction (voir instructions p.17) en appuyant sur l'icône

Vous pouvez avoir accès à la liste des transactions en cliquant sur l'icône

Par défaut, seules sont affichées les transactions du mois en cours. Pour visualiser les autres, aidez-vous du filtre de recherche afin de retrouver les transactions voulues.

Vous pouvez obtenir un extrait du compte en cliquant sur l'icône

Pour ceux qui vendent des GO (Garanties d'Origine, anciennement Labels de Garanties d'Origines), il faudra aller sur « **LGO-Courant** » pour en visualiser les détails.

5.1 État des comptes-titres et extraits de compte

Le compte-titre « **CV-Courant** », lié au compte, est utilisé pour vendre les certificats verts.

Tandis que le compte-titre « **CV-Octroi**⁷ », lié à l'installation solaire photovoltaïque, est utilisé pour recevoir les certificats verts octroyés.

Le transfert des certificats verts du compte-titre « **CV-Octroi** » vers le compte-titre « **CV-Courant** » est automatiquement effectué par le système informatique.

Pour rechercher un de vos comptes-titres, pour visualiser les autres comptes-titres vous pouvez utiliser le filtre en haut de page⁸.



- a. Cliquez sur l'icône à côté du nom du compte-titre pour obtenir l'extrait des différents octrois ou ventes
- b. Vous obtiendrez l'état du compte-titre au format PDF.

⁷ Chaque installation a son propre compte-titre CV-Octroi.

⁸ Par défaut, seul les comptes-titres Courant sont affichés.

6 Sites de production

La page « **Mes sites de production⁹** » reprend les informations administratives de votre installation photovoltaïque. Si vous administrez plusieurs sites de production, les informations de vos installations se présenteront sous forme de liste.

Numéro de site	Nom
19980	PARC ÉOLIEN Test
19999	PHOTOVOLTAIQUE G

Pour plus d'informations sur l'installation, cliquez sur l'icône à côté du numéro de site.

Pour rechercher un de vos sites de production, vous pouvez utiliser le filtre sur le côté gauche de la page.

⁹ Un site de production d'électricité photovoltaïque est le lieu d'implantation géographique d'une installation solaire photovoltaïque, constituée d'une ou plusieurs unités de production photovoltaïque et reliée à un point d'accès du réseau de distribution d'électricité.

Une unité de production photovoltaïque est définie par le dispositif de comptage d'énergie verte, autrement dit il y a autant d'unités de production sur un site photovoltaïque relié à un point d'accès qu'il y a de compteurs certificat vert. Le nombre d'unité de production photovoltaïque au sein d'un même site de production et enregistré par l'Administration s'élève à maximum 5 unités.

6.1 Faire un relevé d'index

La page « mes relevés d'index » vous permet de faire un relevé d'index¹⁰ et de voir les relevés d'index envoyés précédemment.

Etape 1 : Choix du site de production

- Cliquez sur la ligne afin de choisir l'installation pour laquelle vous allez faire un relevé d'index.

Pour rechercher un de vos sites de production, vous pouvez utiliser le filtre en haut de page.

The screenshot shows a web interface for managing energy production data. At the top, there's a navigation bar with the 'Wallonie' logo, 'Certificats Verts / Mes relevés d'index', 'Energie.Wallonie.be', 'Wallonie.be', and language selection buttons ('TEST', 'FR', 'ST'). Below the navigation is a menu bar with 'Accueil', 'Mes sites de production', and 'Mes relevés d'index' (which is highlighted with a red box). The main content area is titled 'Mes relevés d'index'. It contains a table titled 'Sites de production' with columns: Numéro de site, Nom, Statut, and EAN. The table shows two entries: '19980 PARC ÉOLIEN Test' with status 'CV Expiré LGO Accepté' and EAN '541456700000000000', and '19999 PHOTOVOLTAIQUE G' with status 'Accepté' and EAN '541400000000000000'. There are also filter buttons for each column. At the bottom of the table, it says '2 enregistrement(s)' and has navigation arrows.

Etape 2 : Encodage et envoi du relevé

- Cliquez sur « effectuer un relevé d'index »
- Inscrivez la date du relevé dans l'emplacement « Fin de période » si celle-ci diffère de la date du jour déjà indiquée par défaut.

Attention : La date de début de période ne peut pas être modifiée. Elle correspond à la date du relevé initial du compteur « vert » (s'il s'agit de votre premier relevé d'index) ou à la date de fin du dernier relevé.

Attention : Nous vous invitons à vérifier la date de fin si celle-ci n'est pas la date du jour car elle peut être bloquée à la date du contrôle annuel attendu.

¹⁰ Conformément à l'AGW du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération, l'Administration invite les producteurs à introduire les relevés d'index trimestriellement en vue de bénéficier de l'octroi des CV et/ou LGO.

Attention : Au moins une fois par an, un contrôle périodique portant sur la conformité des données du certificat de garantie d'origine doit être réalisé (tous les 5 ans pour les installations ayant une Pend jusqu'à 20 kVA). En cas de période non couverte par le contrôle, l'Administration n'est pas en mesure de vérifier que le site de production est conforme au certificat de garantie d'origine émis par l'organisme de contrôle donnant droit à l'octroi des CV et/ou LGO. Par conséquent, l'Administration peut suspendre l'octroi des CV et/ou LGO pour la période non couverte par le contrôle.

En faisant un relevé d'index, vous déclarez la production de l'installation pour une période déterminée. La production déclarée donne droit à des certificats verts dont la validité est de 5 ans à dater de leur octroi. Les certificats verts prennent une valeur financière lorsqu'ils sont vendus à un acheteur potentiel ou à Elia.

- c. Choisissez à qui vous allez vendre les certificats verts relatifs à ce relevé d'index ;
- La vente par vous-même sur le marché (il vous faudra trouver un acheteur¹¹ et réaliser la transaction de vente) ;

OU

- La vente à Elia¹² au prix minimum garanti de 65 euros par certificats verts (la transaction de vente se fait automatiquement).

Attention : Ce choix ne peut plus être modifié après l'envoi¹³ du relevé et il concerne uniquement les certificats verts relatifs à ce relevé.

- d. Inscrivez le relevé d'index dans les cases « Relevé courant ».

Attention :

- Si l'index ne remplit pas toutes les cases, inscrivez des 0 dans les cases laissées vides pour que la différence s'affiche automatiquement ;
- « **Relevé au** » ne peut pas être modifié. Il correspond à l'index du relevé initial du compteur (s'il s'agit de votre premier relevé d'index) ou à l'index du dernier relevé.
- Remplissez tous les index tels que lus sur les compteurs GRD : les index prélèvement et injection (jour et nuit le cas échéant) ET ceux du compteur vert : l'index de production et celui fonctionnel le cas échéant.

Attention : Si vous désirez bénéficier des LGO, vous devez joindre le document probant qui justifie la quantité d'énergie électrique injectée sur le réseau (voir avec votre fournisseur, GRD ou organisme agréé de contrôle). C'est-à-dire tout document émanant d'un organisme extérieur mentionnant l'injection réalisée sur la période concernée par l'octroi.

Documents acceptés :

- Rapport de l'organisme de contrôle ;
- Relevé de comptage réalisé par un organisme de contrôle ;
- Capture d'écran de votre plateforme EMORES ;
- Données Quart horaire du GRD ;

Cliquez sur « Envoyer ».

Pour arrêter l'encodage du relevé, cliquez sur « Annuler ».

¹¹ Un acheteur est un fournisseur d'électricité, un GRD ou un intermédiaire. Une liste d'acheteurs potentiels est publiée sur le site internet de l'Administration (www.energie.wallonie.be).

¹² Elia est le gestionnaire du réseau de transport local d'électricité en Wallonie (GRTL) et se voit imposer une obligation d'achat du certificat vert au prix de 65 €/CV. La durée de l'obligation d'achat prend cours le mois suivant la mise en service de l'installation et est de maximum 180 mois. Pour les dossiers soumis à réservation de certificats verts, ayant un contrôle RGIE à partir du 01/01/2015 aucune demande complémentaire ne doit être introduite. Vous devez, à chaque relevé d'index, informer votre choix de vente.

¹³ En vertu de l'article 24sexies de l'AGW du 30 mars 2006 relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité, la décision de vendre les certificats verts relatifs à un relevé d'index à Elia au prix garanti doit être prise au moment où le producteur transmet son relevé d'index.

Si vous souhaitez bénéficier de l'octroi des garanties d'origine, vous devez ajouter ci-dessous un document probant justifiant la quantité d'énergie électrique injectée sur le réseau pour la période concernée.

Preuve d'injection électrique

+ Choisir Annuler

Glisser/déposer vos fichiers dans cette zone ou cliquer sur le bouton choisir

Aide Annuler Envoyer

Etape 3 : Vente à Elia

Si vous avez choisi de vendre les certificats verts à Elia, vérifiez vos coordonnées bancaires.

Je souhaite vendre à Elia les CV relatifs à la période ci-dessus au prix garanti.

Le versement sera réalisé sur le compte BE00 0000 0000 0000 de MR X
[Comment mettre à jour mes coordonnées bancaires ?](#)

Etape 4 : Confirmation de l'envoi

L'écran « **Envoyé** » confirme l'envoi du relevé. Vous pouvez visualiser la nouvelle ligne en statut validé sur la liste des relevés d'index.

Assujetti TVA : Facturation à Elia

Une fois votre déclaration d'octroi octroyée et vos CV transférés à Elia, vous pouvez émettre votre facture. Néanmoins, celle-ci ne sera payée que dans les délais mentionnés sur notre site internet : <https://energie.wallonie.be/fr/03-05-2019-traitement-des-demandes-de-paiement-ce-certificats-verts-par-elia.html?IDC=8187&IDD=135697>

Toutes les données pour effectuer votre facture se trouvent sur votre compte au niveau des transactions.

À toutes fins utiles, voici le lien vers le site d'Elia : <https://www.elia.be>

Vous trouverez un canevas de facture ici :

https://www.elia.be/-/media/project/elia/shared/documents/elia-site/customers/20191231_canevas-facture-cv-a-etb_fr.pdf

6.2 Liste et historique des relevés d'index

Mes relevés d'index

Numéro de site ↑↓	Nom ↑↓	Statut ↑↓	EAN ↑↓
Filtre	Filtre	Filtre	Filtre
19980	PARC ÉOLIEN Test	CV Expiré LGO Accepté	541456700000000000
19999	PHOTOVOLTAIQUE G	Accepté	5414000000000000

2 enregistrement(s)

Déclaration d'octroi

+ Effectuer un nouveau relevé

N° ↑↓	Début de période ↑↓	Fin de période ↑↓	Garantie demandée ↑↓	Statut ↑↓	Production (MWh) ↑↓	CV ↑↓	GO ↑↓	Version ↑↓	Commentaire ↑↓
Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre	Filtre
DO-0019980-000058-01	02/10/2023	01/01/2024	X	Octroyé	9256	0,000	9 183,0...	1	
DO-0019980-000057-01	02/07/2023	01/10/2023	X	Octroyé	3575	0,000	0,000	1	
DO-0019980-000056-01	02/04/2023	01/07/2023	X	Octroyé	3626	0,000	0,000	1	
DO-0019980-000055-01	02/01/2023	01/04/2023	X	Octroyé	7599	0,000	0,000	1	
DO-0019980-000054-01	02/10/2022	01/01/2023	X	Octroyé	6063	0,000	6 008,4...	1	

63 enregistrement(s)

Le relevé est octroyé aller voir la liste des transactions ou créer une nouvelle transaction pour vendre sur le marché.
Pour plus d'informations concernant les différents statuts, consultez la page d'aide.

Consulter un relevé d'index

Cliquez sur l'icône à côté du relevé d'index concerné pour visualiser ce qui a déjà été encodé

Consulter le calcul d'octroi des certificats verts

Cliquez sur l'icône

Cliquez sur « **Ouvrir** » une fois le téléchargement terminé.

Un document en format Excel s'ouvrira et vous donnera accès à la feuille de calcul.

Envoyer ou supprimer un relevé d'index en attente

Cliquez sur la ligne du relevé concerné ayant le statut « **En attente** ».

Pour envoyer le relevé d'index, cliquez sur « **Visualiser** » et suivez la procédure indiquée ci-dessus.

Pour supprimer le relevé d'index, cliquez sur « **Supprimer** ».

6.3 Statuts du relevé d'index

Validé :	Le relevé est validé par le producteur. Votre relevé est complet et sera prochainement soumis au calcul d'octroi (délai indicatif de 48h pour l'octroi)
Reçu :	L'Administration a reçu le relevé envoyé via l'adresse courriel octroi.certificatsverts@energie.wallonie.be et doit le traiter. (+/- 3 mois)
En attente :	Le relevé a été introduit sur certificatsverts.wallonie.be mais n'a pas été validé. Votre relevé n'est pas complété.
Contrôle :	Les données encodées doivent être contrôlées. Un courriel sera transmis en cas d'informations complémentaires nécessaires. Un écart significatif a été constaté entre la production d'électricité déclarée et la production d'électricité attendue de l'installation ou si l'injection est supérieure à la production. Vérifiez les index transmis et si ceux-ci sont erronés, transmettez un courriel à gp-solaire.certificatsverts@spw.wallonie.be .
En Traitement :	Votre relevé est en cours d'analyse par l'Administration.
Informations demandées :	Une demande d'information vous a été transmise par courriel. Sans retour de votre part, l'octroi ne pourra être validé.
Octroyé :	La procédure d'octroi est terminée. Pour suivre l'évolution de la vente des certificats verts à Elia ou créer une nouvelle transaction de vente sur le marché, voir la rubrique « Transactions ».
Incident :	Ce statut apparaît lorsqu'un événement (modification technique ou administrative, contrôle annuel) est en cours de traitement par l'Administration pour la période du relevé.
Calcul ok :	Statut où une validation manuelle doit être réalisée, transmettez un courriel à gp-solaire.certificatsverts@spw.wallonie.be avec en objet le numéro de site et nous vérifierons la déclaration en question.

7 Transactions

7.1 Effectuer une transaction de vente

Pour vendre les certificats verts ou les garanties d'origine allez menu « **comptes-titres et transactions** ».

Etape 1.1 : Expéditeur

Cliquez sur l'icône  à gauche du compte-titre « CV-Courant » ou « LGO-Courant » pour effectuer une nouvelle transaction.

Etape 1.2 : Destinataire

Nouvelle transaction

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

Depuis

CV-Courant
DEMO
33X118136X
Solde : 10 CV

Vers

Acheteur Wallon (Transaction Externe) 1
Société *

33X050416E - TEST ACHETEUR 2

Compte-titre *
CV-Courant 3

Compte propre (Transaction Interne)

Annuler Suivant 4

1. Sélectionnez « **Acheteur wallon** ».
2. Encodez le nom ou le numéro de compte de votre acheteur dans l'emplacement « **Société** ».
3. Sélectionner le compte titre (par défaut « CV-Courant »).
4. Cliquez sur « **Suivant** » pour passer à l'étape 2.

Assurez-vous d'avoir signé un contrat avec l'acheteur avant de lui vendre des certificats verts ou des garanties d'origine.

Etape 2 : Quantité à vendre

Mode automatique

Ce mode sélectionne automatiquement les certificats verts les plus anciens pour la vente.

- Inscrivez le nombre de CV ou de GO à vendre dans l'emplacement « **Quantité** ».

N.B. : « **Quantité maximum** » indique les CV ou GO disponibles.

- Cliquez sur « **Suivant** » pour passer à l'étape 3.

Mode manuel

Ce mode vous permet de choisir les certificats verts ou les garanties d'origine pour la vente.

- Cliquez sur « **Mode manuel** » pour revenir au mode précédent, cliquez sur « **Mode automatique** ».
- Cochez les CV ou les GO à vendre et inscrivez le nombre de CV ou de GO à vendre dans l'emplacement « **Quantité souhaitée** ».
- Cliquez sur « **Ajouter** ».

Pour annuler la sélection de CV ou de GO, cliquez sur la croix à côté de « **Quantité** ».

- Cliquez sur « **Suivant** » pour passer à l'étape 3.

Pour revenir à l'étape 1, cliquez sur « **Précédent** ».

Pour rechercher des certificats verts, vous pouvez utiliser le filtre en haut de page.

Etape 3 : Prix

Nouvelle transaction

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

Prix unitaire *

Communication

⚠ Le prix de vente des CV se situe généralement entre 40€ et 150€.

(X) Annuler (←) Précédent (→) Suivant

- Inscrivez le prix d'achat par CV ou par GO convenu avec l'acheteur dans l'emplacement « Prix unitaire »¹⁴
- Cliquez sur « suivant ».

Pour revenir à l'étape 2, cliquez sur « Précédent ».

L'espace « **Communication** » vous permet d'inscrire une information pour vous et pour l'acheteur (l'Administration ne répond pas à ces remarques).

Etape 4 : Résumé

Nouvelle transaction

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

⚠ Le traitement de la transaction peut prendre plusieurs minutes en fonction de la quantité sélectionnée. La popup se fermera automatiquement et une notification sera affichée à la fin de la transaction.

Total	Quantité : 2	Prix unitaire : 65,00 €	Total : 130,00 €
Depuis	CV-Courant DEMO 33X118136X	Vers	CV-Courant

Le dernier écran résume et confirme l'enregistrement de la transaction de vente des certificats verts ou de garanties d'origine à votre acheteur.

Pour clôturer la demande, vous devez cliquer sur « Valider »

¹⁴ Un message d'alerte vous indique la tranche du prix de vente moyen d'un certificat vert et vous rappelle d'inscrire le prix correct défini dans le contrat de vente conclu avec l'acheteur.

7.2 Effectuer une vente de GO internationale

Nouvelle transaction

X

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

Depuis

LGO-Courant
DEMO
33X118136X
Solde : 10 GO

Vers

Acheteur Wallon (Transaction Externe)
 Compte propre (Transaction Interne)
 Autre compte (Transaction Internationale) 1
Compte-titre *
BE - test1 (99X000000X) 2

⊗ Annuler ⊕ Suivant

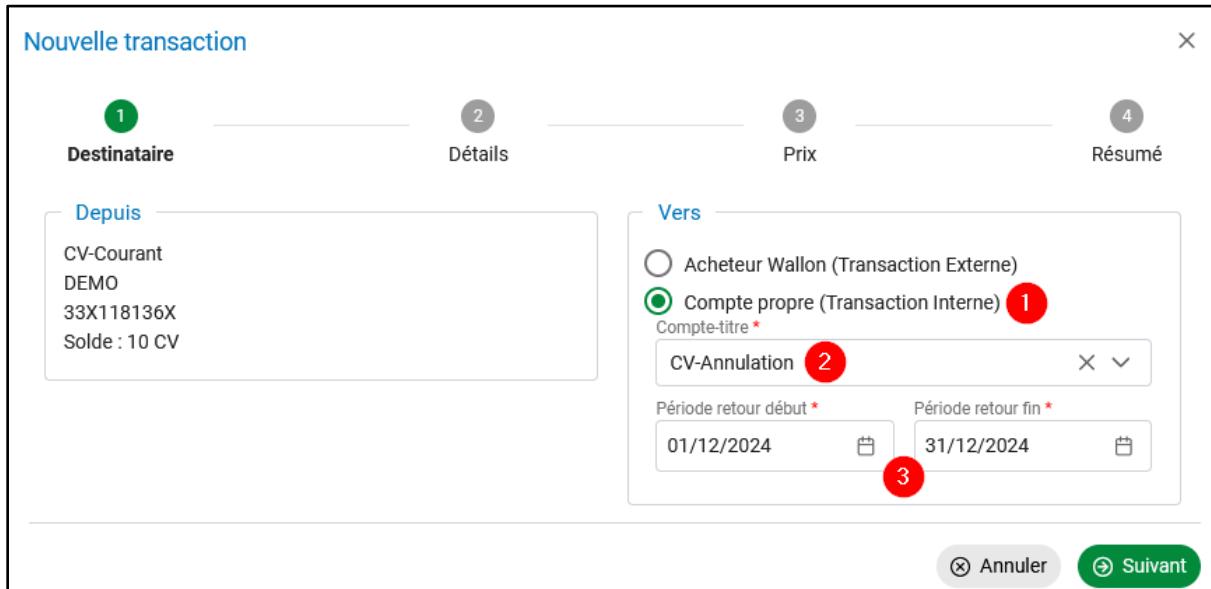
1. Choisissez « **Autre compte (Transaction Internationale)** ».
2. Encodez le nom ou le numéro du compte de votre acheteur.
3. Pour la suite de la transaction référez-vous aux instructions de la page 17.

7.3 Pour les fournisseurs : effectuer une annulation de CV

Etape 1.1 : Expéditeur

Cliquez sur l'icône  à gauche du compte-titre « CV-Courant » pour effectuer une nouvelle transaction.

Etape 1.2 : Destinataire



Nouvelle transaction

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

Depuis

CV-Courant
DEMO
33X118136X
Solde : 10 CV

Vers

Acheteur Wallon (Transaction Externe)
 Compte propre (Transaction Interne) 1
 Compte-titre *

CV-Annulation 2

Période retour début * 01/12/2024 3
 Période retour fin * 31/12/2024

Annuler Suivant

1. Sélectionnez « **Compte propre (Transaction Interne)** ».
2. Sélectionnez le compte-titre « **CV-Annulation** ».
3. Encodez la période de début et de fin.
4. Pour la suite de la transaction référez-vous aux instructions de la page 17.

Attention, la règle concernant la période de début et de fin est la suivante : **la date de début doit être inférieure ou égale à la date du jour et la date de fin se limitant à la date de fin du trimestre en cours.**

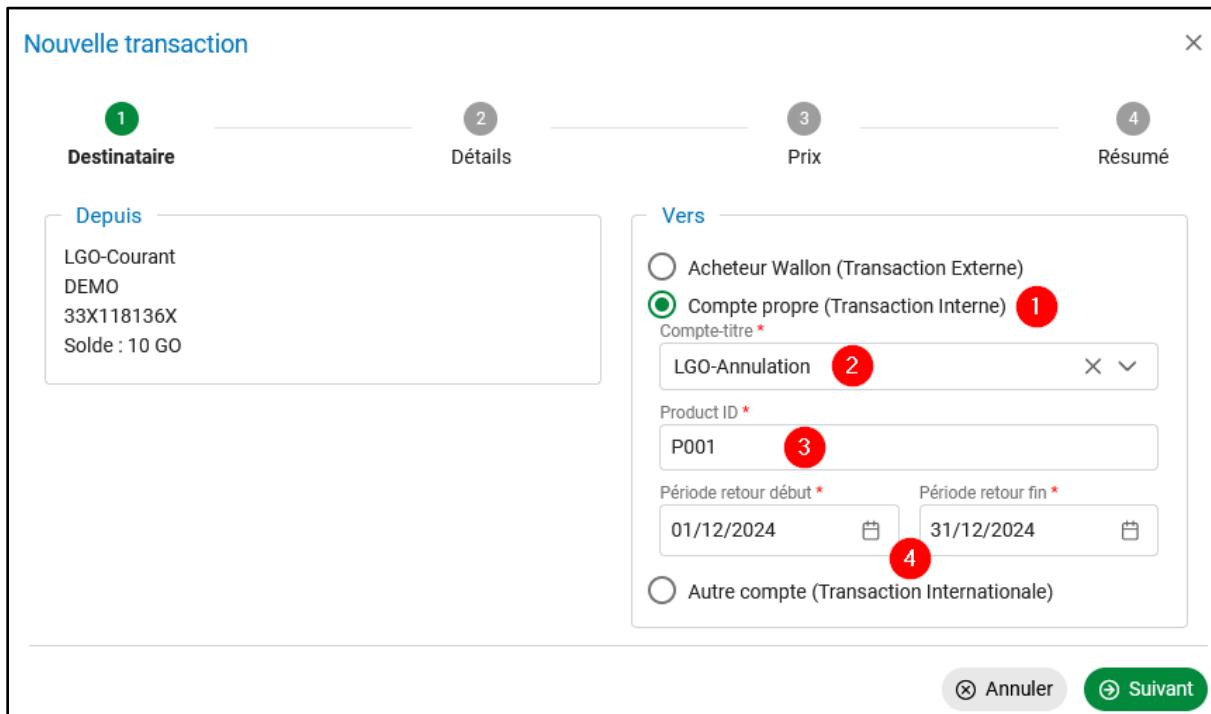
Toutes les transactions d'annulation reçoivent le statut « Enregistré » lors de la création par le fournisseur. Une fois que le SPW a validé la transaction, elle passe en statut « Validé ».

7.4 Pour les fournisseurs : effectuer une annulation de GO

Etape 1.1 : Expéditeur

Cliquez sur l'icône  à gauche du compte-titre « LGO-Courant » pour effectuer une nouvelle transaction.

Etape 1.2 : Destinataire



Nouvelle transaction

1 Destinataire 2 Détails 3 Prix 4 Résumé

Depuis

LGO-Courant
DEMO
33X118136X
Solde : 10 GO

Vers

Acheteur Wallon (Transaction Externe)
 Compte propre (Transaction Interne) 1
 Compte-titre *

LGO-Annulation 2

Product ID * 3

Période retour début * 01/12/2024 4

Période retour fin * 31/12/2024

Autre compte (Transaction Internationale)

Annuler Suivant

1. Sélectionnez « **Compte propre (Transaction Interne)** ».
2. Sélectionnez le compte-titre « **LGO-Annulation** ».
3. Encodez « **Product ID** », qui est la référence du produit déclaré à la CWAPE.
4. Encodez la période de début et de fin, qui doit être sur le même mois calendrier.
5. Pour la suite de la transaction référez-vous aux instructions de la page 17.

Toutes les transactions d'annulation reçoivent le statut « Enregistré » lors de la création par le fournisseur. Une fois que le SPW a validé la transaction, elle passe en statut « Validé ».

7.5 Statuts de paiement

En traitement : indique que la transaction de vente de certificats verts vers Elia est en cours de traitement. Pour rappel, le SPW Energie dispose d'un délai légal de 75 jours pour traiter et envoyer à Elia les données nécessaires pour le paiement.

Suspendu : la transaction n'a pas été transmise à Elia pour le paiement dans le délai légal de 75 jours. En effet, le SPW Energie se réserve le droit de suspendre la transaction si elle ne dispose pas de tous les éléments nécessaires au paiement. Le producteur en sera averti.

Vendu : la transaction de vente de certificats vers a bien été transmise à Elia pour le paiement. Pour rappel, Elia dispose d'un délai de 45 jours pour effectuer le paiement.

Annulé : la transaction de vente de certificats verts vers Elia a été annulée et les certificats verts ont été déposés sur le compte du producteur.

Retour : la transaction de vente des certificats verts vers Elia a été transmise pour le paiement à Elia, mais le paiement a été refusé par la banque en raison d'un compte bancaire clôturé ou inexistant. Le producteur sera informé de la procédure de modification des coordonnées bancaires.

7.6 Types de transactions

Vente : Transfert de CV vers un acheteur potentiel ou vers Elia.

Achat : Retour à l'expéditeur de CV par un acheteur potentiel (pas de contrat signé ou contrat non respecté) ou achat de CV à un intermédiaire.

Octroi : Octroi des CV sur le compte-titre « CV-Octroi ».

Emission : Transfert automatique de CV du compte-titre « CV-Octroi » vers le compte-titre « CV-Courant ».

Reprise : Transfert de CV du compte-titre « CV-Courant » vers le compte-titre « CV-Octroi » réalisé par l'Administration (ex. : à la suite de la rectification d'un relevé d'index).

8 LGO

8.1 Validité

Les garanties d'origine LGO) périment entre 6 à 12 mois après l'émission en fonction de la période de production et de la date d'octroi.

Une fois la date de préemption dépassée, tous les labels de garantie d'origine sont retirés du compte-titre LGO-Courant ou LGO-Courant secondaire.

8.2 Négociation

Le producteur peut négocier leur vente avec tout acheteur actif sur le marché des GO, indépendamment de la vente de l'électricité physique produite.

8.3 Octroi des GO

La GO est un instrument de traçabilité mis en place au niveau européen et cela permet aux fournisseurs à garantir l'origine de l'électricité fournie à leurs clients finals (par exemple dans les contrats verts).

Une GO est octroyée pour 1 mégawatt par heure (MWhe) d'électricité net produit et injecté sur le réseau ou vendu localement.

Le nombre de GO obtenu se calcule en soustrayant du nombre de MWhe nets produits (Eenp) par la quantité d'électricité consommée sur place par le producteur (Eeac). Les GO sont ainsi octroyés pour l'électricité vendue par le producteur à un tiers, et/ou injectée sur le réseau.

Pour valider l'injection, vous devez transmettre une preuve probante liée à l'injection pour la période correspondante à la période d'octroi lors de chaque relevé afin de pouvoir bénéficier des GO.

Les GO seront alors automatiquement octroyés pour l'énergie injectée pour autant que tous les index pour le compteur réseau soient communiqués lors de chaque déclaration d'octroi et que le site soit contrôlé périodiquement, conformément à la législation.

Les comptes-titres « LGO-Courant » et « LGO-Octroi » se créent automatiquement dès qu'une déclaration d'octroi donne lieu à l'octroi de GO par le site de production.

8.4 La vente de GO

Elle s'effectue de la même manière que celle des CV :

- Vous devez au préalable avoir un contrat avec un acheteur ;
- Ensuite, vous pourrez réaliser une transaction de vos GO vers l'acheteur.

La transaction se réalise au départ de votre compte « LGO-Courant ». Voir instructions p.17 et p.20.

Conseil : n'oubliez pas d'émettre votre facture à l'acheteur afin qu'il puisse honorer la transaction. Attention, les GO sont soumises à une TVA de 21% !

8.5 Les statuts de ventes des GO internationales

Dans le cas d'une vente vers un acheteur d'un autre registre, la transaction a des statuts supplémentaires à celui de « Validé » :

Exporté : la transaction a été transmise au registre étranger et est en attente de réponse.

Accepté : la transaction est complétée dans le registre étranger, attention que certains registres demandent l'acceptation de la transaction par l'acheteur ce qui peut prendre un peu de temps.

Rejeté : Les GO concernées sont redéposées sur le compte LGO-Courant et un commentaire dans la transaction de retour donne la raison du rejet.

Une vente et son retour dans la liste

Liste des transactions							
Je retrouve ici les transactions relatives à mon compte courant LGO-Courant (type de compte-titre: LGO-Courant)							
Date ↓↑	N° ↑↓	Compte-titre ↑↓	Type ↑↓	Concerne ↑↓	Quantité ↑↓	Prix unitaire ↑↓	Statut ↑↓
Filtre	Filtre	Filtre	Tous...	Filtre	Filtre	Filtre	Rejeté, Vali...
29/01/2025	TR0000000	LGO-Courant	Vente	LGO-International - 9... -1	10		Rejeté
29/01/2025	TR0000000	LGO-Courant	Achat	LGO-International - 9... 1	10		Validé

Commentaire avec la cause du rejet dans le retour

Détails de la transaction : TR0000000

Transaction	Depuis	Vers
Type Achat	Compte-titre LGO-International	Compte-titre LGO-Courant
Prix unitaire 10	Nom DEMO	Nom DEMO
Quantité 10	Concerne 08X0000000	Numéro de compte 33X0000000
Période retour début	Période retour fin	Product ID
Depuis	...	Vers
Compte-titre LGO-International	...	Compte-titre LGO-Courant
Nom DEMO	...	Nom DEMO
Concerne 08X0000000	...	Numéro de compte 33X0000000

[Exporter avec détails](#) [Imprimer](#) [Fermer](#) [Retour à l'expéditeur](#)

Causes possibles du rejet	Communication
La transaction a été refusé à la livraison par l'acheteur.	<i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR0000000000 - 94 : Trade declined by receiving account.</i>
Certaines GO de la transaction ne sont pas valides dans le registre d'arrivée.	<i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR0000000000 - 91 : Rejected due to provisions of national legislation or regulations</i> <i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR04963664 - 39 : Energy source is not valid</i> <i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR04945951 - 38 : Type of installation is not valid</i>
Certaines GO de la transaction sont expirées dans le registre d'arrivée.	Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR0000000000 - 90 : Rejected due to expired certificates
Un problème technique a empêché la complétion de la transaction.	<i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR0000000000 - 89 : NAK is sent manually by HUB superuser</i> <i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR0000000000 - 99 : Unspecified</i>
Indisponibilité du registre destinataire.	<i>Retour à l'expéditeur de la transaction numéro TR00000000 - 93 : Receiving registry is not allowed to import certificates</i>